

VOIE MUNICIPALE



Numéro 5

Novembre 2010

■■■■■ VIE MUNICIPALE ■■■■■

Mot du maire

Nous arrivons au terme de la première année du mandat que vous nous avez donné pour la saine gestion de notre municipalité. Au fil des mois, notre publication vous a permis de prendre connaissance des différentes interventions et décisions de votre Conseil. Permettez-moi de résumer ici les points majeurs qui ont fait la différence et qui sont dignes de la confiance que vous nous avez témoignée.



Réal Pelletier, maire

Dans une vision à court et moyen termes, nous avons :

- finalisé l'installation des bornes sèches;
- remplacé le camion-citerne;
- harmonisé des règlements de la SQ avec la MRC;
- adopté de nouvelles réglementions (urbanisme, collecte sélective, vidange des fosses septiques);
- terminé l'asphaltage sur nos routes urbaines;
- amélioré une partie de notre réseau d'aqueduc;
- supporté la culture;
- appuyé le projet « Nouveaux horizons » et le lancement de la Station communautaire;
- ramené le Salon des métiers d'art.

Nous avons poursuivi les dossiers suivants :

- La fermeture inacceptable de la douane américaine, et la réduction des heures du côté canadien;
- la revitalisation des berges du lac Champlain;
- l'offre de service internet haute vitesse;
- l'inventaire des gaz à effet de serre pour la municipalité (firme NOPAC);
- la création d'un corridor vert le long de la rivière La Roche;
- le transfert à la municipalité des chemins et espaces publics du domaine de la Falaise;
- l'amélioration de notre site internet;
- la mise en place d'un kiosque d'accueil au poste frontière de Saint-Armand/Philipsburg.

D'autre part, nous avons plusieurs projets emballants à venir tels que :

- La réfection et la mise en valeur du quai;
- la réfection de la vieille gare;
- le service d'égouts au centre-ville;
- la réalisation d'une « trousse du nouvel arrivant »;
- l'amélioration de la qualité d'impression de la « Voie municipale »;
- le remplacement des luminaires de rue sur tout le territoire;
- le parachèvement de la route 235 entre le chemin Saint-Armand et la douane;
- l'étude de diverses options sur la pertinence de se doter d'outils locaux pour le développement économique et communautaire de Saint-Armand.

Votre Conseil se lancera bientôt dans la préparation et l'élaboration du budget 2011. Cette tâche s'effectuera, comme toujours, avec la plus grande attention dans le respect de la capacité de payer des contribuables. Merci et au plaisir...

Réfection de 300 mètres d'aqueduc

Récemment, la municipalité a procédé à la réfection du système d'aqueduc sur la rue Quinn et le début du chemin Saint-Armand. Ces travaux, évalués à plus de 100 000,00\$, ont été réalisés en grande partie à l'interne pour un coût d'environ 55 000,00\$. Votre Conseil a encore une fois réalisé des économies substantielles.



Dossiers de la douane



C'est à Franklin au Vermont, le 25 septembre dernier, qu'a eu lieu la rencontre entre les représentants de la « **Homeland Security** », les dirigeants de divers paliers de gouvernement américain ainsi que la délégation canadienne dont faisait partie notre maire Réal Pelletier. Suite à cette rencontre les différents intervenants ont signifié d'un commun accord leur intérêt à trouver des solutions permettant d'assurer la continuité du service frontalier. On semble aller dans la bonne direction...

Pour ce qui est de la réduction des heures du côté canadien, le maire Pelletier a été convoqué au parlement canadien à Ottawa le 1^{er} novembre prochain afin de rencontrer les commissaires responsables de ce dossier. À suivre...

Installation d'une borne sèche à Morse's Line

Une nouvelle borne sèche a été installée sur le chemin Morse's Line. Celle-ci vient compléter le schéma du service d'incendie tel qu'exigé par la MRC afin d'assurer une réserve d'eau adéquate sur l'ensemble de notre territoire.



Deux nouveaux règlements

Lors des dernières assemblées, le Conseil a adopté un règlement sur la collecte sélective des matières résiduelles (déchets et recyclage), ainsi qu'un règlement pour la vidange régulière des fosses septiques sur tout le territoire de Saint-Armand. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette nouvelle réglementation au comptoir de l'hôtel de ville ou sur notre site internet sous la rubrique « **Règlementations** » dans la section « **SERVICES & RÉGLEMENTATION** ».

La dérogation mineure

Selon le code municipal, une dérogation mineure doit avant tout respecter les objectifs du plan d'urbanisme (Art. 145.2). Toute dérogation ne doit pas avoir pour effet de causer un préjudice à la personne qui la demande. Elle ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance des propriétaires voisins (Art. 145.4). Toute demande de dérogation mineure, au coût de 200,00\$, est acheminée au Comité consultatif d'urbanisme qui en fera l'étude et transmettra ses recommandations au Conseil pour refus ou approbation.

Lumières de rue

On demande la collaboration de tous nos citoyens afin de nous assurer que tous les lampadaires de la municipalité soient fonctionnels. Il en va de la sécurité et de la quiétude de tous. À cet effet, nous vous invitons à communiquer avec l'hôtel de ville par téléphone (**450.248.2344**) ou par courriel (**starmand@bellnet.ca**) dès qu'un bris ou anomalie est constaté. Afin de faciliter la réparation, veuillez indiquer si le problème est permanent ou intermittent.

Dépôts indésirables à l'entrée du domaine de La Falaise



Certaines personnes, dans un geste de partage et de récupération sans doute, déposent divers objets sur le terrain laissé vacant par les conteneurs aujourd'hui disparus à l'entrée du domaine de la Falaise. Nous voudrions rappeler à ces personnes qu'il n'est pas permis à Saint-Armand de déposer quoi que ce soit sur la voie publique. Merci de votre collaboration.

Les feuilles mortes, OUI, mais rien d'autre s.v.p. !

Comme indiqué dans un communiqué spécial envoyé il y a quelques semaines, nos citoyens peuvent se débarrasser de leurs feuilles mortes en les déposant au 1874 chemin St-Armand. Toutefois, certaines personnes laissent, en plus des feuilles, des débris de construction ou des branches. Un peu de civisme s.v.p., le propriétaire est déjà assez gentil d'offrir ce service à nos citoyens. Veuillez de ne pas y déposer autre chose que des feuilles mortes. Merci de votre collaboration.



Égouts du centre-ville

Madame Marielle Cartier, monsieur Clément Galipeau et le maire Réal Pelletier ont formé un comité afin d'étudier les alternatives les plus efficaces afin de doter les résidents du centre ville du village de Saint-Armand d'un système d'égout adéquat. D'ailleurs les propriétaires concernés seront consultés sous peu.

Dossiers en cours

Nous rappelons que cette rubrique cite les dossiers qui sont actuellement « sur la table » du Conseil et qui n'ont pas eu de développement depuis la dernière parution. Les nouveaux dossiers y apparaissent également.



- Agrandissement du garage municipal;
- suivi vigilant du dossier des gaz de schiste;
- réévaluation en profondeur de la grille de collecte sélective;
- préparation du budget 2011.

VIE COMMUNAUTAIRE

« Chant des frontières », encore un franc succès!

Ce traditionnel concert annuel a soulevé cette année encore l'enthousiasme de tous les spectateurs. La chorale « **Chœur à neuf** » ainsi que la « **Chorale de Saint-Armand** » qui fête son 71^{ème} anniversaire cette année, ont donné un spectacle époustouflant. Bravo et merci au comité organisateur sous la gouverne de monsieur Robert Trempe. À l'an prochain...



La troisième édition du Salon des métiers d'art de Saint-Armand



Nous aimerions vous rappeler que le Salon des métiers d'art se tiendra du 26 au 28 novembre 2010 au Centre communautaire. Vous trouverez la liste des artistes présents, l'horaire et tous les autres détails sur le feuillet publicitaire inséré dans le présent numéro de la Voix Municipale, sur le site Web de la municipalité ou encore à www.carrefoursculturels.com

Nos pancartes sont installées



Les trois nouvelles pancartes de bienvenue sont maintenant installées à l'entrée de la municipalité. Une sur la route 133, une autre sur le chemin Dutch et la dernière sur le chemin Saint-Armand. D'une conception attrayante, elles arborent la silhouette de la vieille gare.

Concerts de la chorale « Le Chœur des Armand »

Le Chœur des Armand donnera deux concerts *a capella* dans la région. Il présentera des pièces très variées, allant de la Renaissance à aujourd'hui. Ce sont les 20 novembre 2010 à 20 h, à l'église Saint-Paul de Knowlton, et 21 novembre 2010 à 14 h 30, à l'église Bishop Stewart (anglicane) de Frelighsburg. Billets en vente à la porte (10 \$ par personne; gratuit pour les moins de 12 ans). Avis aux intéressés: La période de recrutement de nouveaux choristes s'échelonne du 25 novembre 2010 au 20 janvier 2011. Veuillez communiquer avec le chef de chœur, monsieur Yves Nadon au 450 295-2399

Cueillette des arbres de Noël



La municipalité procèdera à la cueillette des arbres de Noël le lundi 10 janvier 2011. Les arbres doivent être dépouillés de toutes leurs décorations. Ils doivent être déposés en bordure du chemin au même endroit que pour la cueillette des ordures au plus tard le matin du 10 janvier, idéalement la veille. Comme ce ramassage d'arbres peut prendre quelques jours avant d'être complété, on vous demande un peu de patience. Merci.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Kiosque d'information au poste frontalier Saint-Armand/Philipsburg

Tel que mentionné dans le journal « Le Saint-Armand », ce dossier va bon train et devrait connaître une conclusion à la mesure de nos espérances.

Transfert des espaces publics de « La Falaise »

Suite à la dernière communication avec maître Dalpé, notaire, le dossier est actuellement dans la phase de révision finale. Si tout va bien, celui-ci devrait connaître un dénouement avant la fin de l'année. Dès le tout complété, un communiqué sera envoyé à tous les résidents du domaine de La Falaise.

Dossier de revitalisation des berges

Lors de l'assemblée du Conseil d'octobre dernier, la firme « **Synergis** » a été légalement mandatée afin de procéder à la concrétisation des diverses sources de financement.



Internet haute vitesse

Suite aux résolutions de toutes les municipalités de la MRC, la firme « **Xittel** » a été officiellement recommandée auprès du ministre. Le dossier est actuellement entre les mains du Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) pour approbation finale. Espérons que l'on puisse enfin mettre un terme à cette interminable saga et que l'installation s'effectuera dans les plus brefs délais.

Notre site Internet



Visiter notre site internet et n'hésitez pas à vous inscrire et nous faire vos commentaires. Les diverses rubriques s'enrichissent au fil des semaines. L'agriculture, le cyclisme, les parcs, les attraits, etc. On met des efforts aussi sur la page d'accueil afin de la rendre la plus attrayante possible et en y annonçant les nouvelles publications, les activités à venir et passées (la série de photos sur l'ouverture de la station communautaire en est un bel exemple). L'adresse de notre site se retrouve en bas de page.

Gaz de schistes

De nombreux citoyens nous ont fait part de leurs inquiétudes quant aux gaz de schistes qui font la manchette depuis quelques semaines au Québec. Pour votre information, nous avons créé un lien sur notre site internet afin de permettre à tous de se renseigner sur cette nouvelle « bibitte » qui en inquiète plus d'un. De plus, nous vous invitons à lire l'excellent article sur le sujet sous la plume de monsieur Pierre Lefrançois dans la dernière édition du journal « Le Saint-Armand ».



■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

16 novembre

Assemblée de la MRC à Dunham, 19h30.

20 novembre

Concert du Chœur des Armand, Église St-Paul de Knowlton, 20h00. Billets disponibles à l'entrée.

21 novembre

Concert du Chœur des Armand, Église Bishop Stewart, Frelighsburg, 14h30. Billets disponibles à l'entrée.

26, 27 & 28 novembre

« **Salon des métiers d'Arts de Saint-Armand** », dès le vendredi 19h00 au Centre communautaire. Entrée libre.

6 décembre

Assemblée publique du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

20 décembre

Assemblée spéciale du Conseil pour l'adoption du budget 2011 au Centre communautaire, 19h30.

21 décembre

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

23 décembre au 3 janvier 2011

Temps des fêtes. Bureau municipal fermé. Joyeuses fêtes!

10 janvier 2011

Cueillette des arbres de Noël.

10 janvier 2011

Assemblée publique du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

Pour inscrire votre activité communautaire dans ce calendrier, faites parvenir les informations à :

starmand@bellnet.ca

NOTE : Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message au maire. Réal Pelletier se fera un plaisir de répondre à votre message dans les plus brefs délais : **starmand@bellnet.ca** par courriel, **450.248.2344** par téléphone.